

2025 / N°151

# Le Petit Echo

Votre bulletin d'informations



MARS

Tél :03-21-63-75-60

Directeur de la publication : Emmanuel Herbaut, Maire

Disponible sur l'application « ma ville connectée » - Site internet : givenchyleslabassee.fr



Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Evian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



Des travaux de réfections ont été réalisés par les services techniques sur la place du village. En effet, la zone pavée qui se trouve au centre présentait un risque pour les piétons. Les pavés ont été retirés afin de rénover et remettre à niveau la surface puis remis en place.



Vendredi, après l'école, les membres de l'APE organisaient un défilé dans les rues du village suivi d'un goûter à la salle des fêtes. De nombreux enfants, déguisés avec soin, accompagnés de parents ont défilé dans les rues de la commune et se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un goûter bien mérité.



Au cours de la semaine dernière, une personne qui accompagnait son petit enfant a eu la terrible déconvenue de passer au travers d'une plaque de recouvrement (voir photo). Cet accident a provoqué des liaisons importantes sur la jambe de la victime qui s'est rendue aux urgences pour se faire soigner. Après examen, il semble que cette plaque de recouvrement ne présentait aucune anomalie. Il semblerait que cette dernière a été déplacée par les roues d'un véhicule au moment d'une manœuvre. Pourtant cette voie de circulation est interdite au stationnement. Afin d'éviter que cela ne se reproduise, des piquets seront installés en bordure de trottoir

pour empêcher tout stationnement. Nous souhaitons une guérison rapide à la victime.



www.francas63.com/  
dossier-enfant-administratif-année

Le centre de loisirs aura lieu du lundi 7 avril au vendredi 18 avril. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie. Vous pouvez également déposer une inscription en ligne jusqu'au jeudi 27 mars inclus (QRCode). Pour la restitution des dossiers complets ou les paiements, une permanence a eu lieu le mardi 18 mars de 17h30 à 19h30, en mairie. La prochaine permanence aura lieu le mardi 25 mars aux mêmes horaires.



## INCIDENT RESEAU TELECOM



Orange a été victime d'un vol de câble impactant notre territoire. Ce vol a fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès des services compétents.

Il se traduit par un isolement total ou partiel du service téléphonique historique sur câble cuivre des lignes haut débit par technologie xDSL.

Les circonstances de ce vol risquent d'entraîner un délai de rétablissement supplémentaire et les équipes sont actuellement à pied d'œuvre pour concevoir une solution de réparation adaptée dans le meilleur délai. Selon les informations, la zone concernée par la tentative de vol de câble profite d'une couverture au réseau très haut débit Fibre. Face à la recrudescence des vols de câble en cuivre sur le territoire des Hauts de France, la migration des services voix et haut débit sur support fibre constitue une solution pérenne pour tous les clients, quel que soit l'opérateur commercial choisi. En effet, les câbles fibre ne présentent aucun intérêt économique pour les voleurs de métaux. D'après nos informations, 55 administrés sont aujourd'hui isolés de service téléphonique (analogique ou xDSL). Merci de vous rapprocher de votre fournisseur de service téléphonique. Dans quelques jours, Orange notifiera auprès des opérateurs commerciaux l'isolement des services sur support cuivre pour une durée indéterminée, les engageants ainsi à procéder à la migration de leur parc d'abonné sur réseau fibre.



Comme chaque année, le GIPAL, avec le concours de la municipalité, organise un nettoyage des fossés et abords de la commune le samedi 29 mars. Rendez-vous à 09h00 à la salle des sports, équipés de bottes, gants, gilet fluorescent et bonne humeur. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

A moment du tirage de ce bulletin, nous n'avons pas été destinataire de la publication de l'opposition.

### **Encart réservé à l'expression des membres de l'opposition :**